



National Team Subcommittee Terms of Reference

Mandate

The National Team Subcommittee is a subcommittee of the Sport Development Committee. The purpose of the National Team Subcommittee is to assist the Staff members in the design, delivery, implementation and evaluation of the National Team to fulfill Cheer Canada's high performance goals and objectives, in a transparent and accountable manner as outlined in their Strategic Plan.

Key Duties

In fulfilling its mandate, the subcommittee will assist the Cheer Canada Staff in performing the following tasks:

- Evaluate national team policies;
- review athlete and coach selection criteria;
- Assist staff to Develop and carry out a national plan and proposed budget for the development, administration and support of high performance athletes and coaches including the National Team(s) and the Academy or next gen Development Program;
- Support and collaborate with the Provincial Territorial Sport Organizations in the development and execution of the National Team and Academy Programs.
- Develop and track goals for Cheer Canada's National Teams and Academy Program;
- Provide support to Cheer Canada staff regarding logistics, bookings and resources surrounding Cheer Canada's National Teams representing Canada at the ICU World Championship;
- Perform such additional tasks as may be delegated to the subcommittee from time to time.
- Seek ways to continue to develop both the Next Gen programming, as well as sponsorship and Fundraising opportunities through clinics, national team exposure and branding, and other methods of program growth.

Authority

Members shall be appointed to the Committee by June 15th, with a call for committees going out May 15th. Committee positions will be for 1 or 2 year appointments, at the board's discretion. There are no term limits, but the board will work to make sure appointments for each committee encourage new ideas and perspectives. Should a vacancy occur on the Committee, for whatever reason, the Board may appoint a qualified person to fill that vacancy for the remainder of the vacant position's term. The Board may remove any member of the Committee.

Composition

The Composition of the subcommittee will be:

- Cheer Canada Treasurer
- Any staff involved in National Team Operations
- Cheer Canada Athlete Director or athlete council representative
- Individuals appointed by the Board (up to four)
- National Team Coach (ex-officio)

The Board will designate the Chair of the Subcommittee.

Individuals appointed by the Board shall possess appropriate expertise or experience in the areas of the Subcommittee's responsibility and to the extent possible, the diverse nature of Cheer Canada's membership including language, gender, geographic location and ethnicity.

Appointment

Members shall be appointed to the Committee by June 15th, with a call for committees going out May 15th. Committee positions will be for 1 or 2 year appointments, at the board's discretion. There are no term limits, but the board will work to make sure appointments for each committee encourage new ideas and perspectives. Should a vacancy occur on the Committee, for whatever reason, the Board may appoint a qualified person to fill that vacancy for the remainder of the vacant position's term. The Board may remove any member of the Committee.

Meetings

The Committee will meet online, by telephone or in person, as required. Meetings will be as called by the Chairperson with a minimum of four meetings per year.

Resources

The Subcommittee will receive the necessary resources from Cheer Canada to fulfill its mandate including the National Team(s) and the Academy athlete pool. The Board may assign staff persons to assist the Subcommittee with its work from time to time.

Reporting

The committee will report to the board quarterly. The subcommittee will maintain minutes of its meeting and will make those minutes available to subcommittee members, and the Board. The Committee Chair will report to Members at the Annual Meeting, in the form of a written report.

Review

These Terms of Reference were approved by the Board on Jan 10th, 2024. The Board will review these Terms of Reference every two years in accordance with Committee duration policies.



Sous-comité des équipes nationales Termes de référence

Mandat

Le sous-comité des équipes nationales est un sous-comité du comité de développement du sport. Le but du sous-comité des équipes nationales est d'aider le comité de développement du sport dans la conception, la prestation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques des équipes nationales pour atteindre les buts et objectifs de haute performance de Cheer Canada, de manière transparente et responsable, comme indiqué dans son plan stratégique.

Fonctions principales

Dans l'accomplissement de son mandat, le sous-comité aidera le comité de développement du sport à accomplir les tâches suivantes:

- Évaluer les politiques des équipes nationales;
- Élaborer, recommander, mettre en œuvre et réviser les critères de sélection des athlètes et des entraîneurs;
- Veiller à ce que la publication des critères de sélection des athlètes et des entraîneurs soit tenue à jour et facilement accessible aux membres et aux inscrits;
- Veiller à ce que le sous-comité soumette au comité de développement du sport les dates clés à ajouter à l'échéancier des tâches à accomplir et adhérer à l'achèvement des tâches à temps et selon le budget établi par le conseil;
- Élaborer et exécuter un plan national et un budget proposé pour le développement, l'administration et le soutien des athlètes et entraîneurs de haut niveau, incluant la ou les équipe(s) nationale(s) et le programme de développement de l'Académie;
- Développer et suivre les objectifs des équipes nationales et du programme d'Académie de Cheer Canada;
- Fournir un soutien au personnel de Cheer Canada concernant la logistique, les réservations et les ressources entourant les équipes nationales de Cheer Canada représentant le Canada au championnat du monde de l'ICU;
- Effectuer les tâches supplémentaires qui peuvent être déléguées au sous-comité de temps à autre.

Autorité

Le sous-comité prendra des décisions par vote, puis proposera une action sous la forme d'une recommandation au comité de développement du sport lorsque le temps le permettra; si le temps presse, le sous-comité peut adresser la recommandation au conseil. Le comité de développement du sport peut approuver ou réviser avant qu'il ne soit envoyé au conseil. Le Conseil peut approuver la recommandation, la réviser ou la renvoyer pour complément d'enquête. Le sous-comité respectera le budget fourni par le conseil ainsi que toutes les politiques et procédures financières concernant les dépenses et le paiement des dépenses.

Composition

Le sous-comité sera composé de:

- Trésorier de Cheer Canada
- Directeur des athlètes Cheer Canada
- Chef de mission d'Équipe Canada

- Membres désignés par le conseil d'administration (jusqu'à 4)
- Entraîneur de l'équipe nationale coed (d'office)
- Entraîneur de l'équipe nationale AG (d'office)
- Directeur exécutif (d'office)

Le conseil d'administration désignera le chef de ce sous-comité .

Les membres du sous-comité seront nommés par le conseil d'administration et devront posséder l'expertise ou l'expérience appropriée dans le domaine concerné par le sous-comité. Dans la mesure du possible, ils devront également représenter la nature diversifiée des membres de Cheer Canada relativement à la langue, au sexe, à l'emplacement géographique et à l'origine ethnique de ces derniers.

Nomination

Les membres de ce sous-comité sont nommés par le conseil d'administration dans les 30 jours suivants chaque réunion annuelle. Le mandat des membres du sous-comité est d'un an, avec un maximum de trois renouvellements, sauf lorsque le conseil d'administration juge approprié de prolonger au-delà des mandats de renouvellement (voir la politique sur la durée des mandats des comités). S'il y a un poste vacant au sein du sous-comité, pour quelque raison que ce soit, le conseil d'administration peut nommer une personne qualifiée pour pourvoir à ce poste pour le reste du mandat déterminé. Finalement, le conseil peut retirer tout membre d'un comité.

Réunions

Le sous-comité se réunira en ligne, par téléphone ou en personne si nécessaire. Les réunions se tiendront lorsque demandées par le chef du sous-comité tout en s'assurant d'avoir quatre réunions par an au minimum.

Ressources

Le sous-comité recevra toutes les ressources nécessaires de la part de Cheer Canada afin de réaliser son mandat, incluant les équipes nationales et le bassin d'athlètes de l'Académie. De plus, des membres du personnel pourront à l'occasion être désignés par le conseil d'administration pour aider le sous-comité dans ses travaux.

Rapports

La vice-présidente du conseil d'administration donnera les consignes de la part du conseil au sous-comité des équipes nationales. Le chef du sous-comité fournira un rapport écrit à chaque réunion du comité de développement du sport. Le sous-comité tiendra un procès-verbal de sa réunion qui sera mis à la disposition des membres du sous-comité, du comité de développement du sport et au conseil d'administration. Qui plus est, le comité de développement du sport fournira un rapport écrit aux membres lors de l'assemblée annuelle.

Révision

Ce document des termes et références a été approuvé par le conseil d'administration le 21 octobre 2021 . Le conseil d'administration révisera ce mandat chaque année conformément à la politique sur la durée des comités.